



# CHSCT du 15/10/2019

## *Déclaration Liminaire*

**Monsieur le Président,**

Ce CHS-CT se tient dans le contexte le plus difficile, anxiogène, conflictuel de l'histoire du Ministère des Finances.

Les résultats de l'Observatoire interne, dont nous avons déjà débattus, se dégradent. Pour mémoire, une majorité d'agents pense que leur administration évolue dans le mauvais sens, estiment que le rythme des réformes est trop rapide et qu'ils travaillent dans l'urgence en permanence. Ils sont également insatisfaits de la reconnaissance de leur travail.

La DGFIP est confrontée à un véritable tsunami lancé le 06 juin dernier, avec la publication du projet mortifère du nouveau réseau de proximité.

Malgré l'ampleur du projet et des conséquences prévisibles sur la santé des agents, la Direction départementale n'a pas jugé utile de présenter l'évolution du projet à ce CHS-CT.

En Ariège, les services actuels de la DDFIP, et en particulier les trésoreries (12 à ce jour) forment un maillage territorial qui permet un accueil généraliste de proximité, tout au long de la semaine, tout au long de l'année.

**La suppression de 9 trésoreries et la présence d'un seul service des Impôts des entreprises d'ici 2022 sont annoncées.** Sont mis en place des Services de Gestion Comptables (SGC), des conseillers aux collectivités locales (sorte de VRP de la DGFIP) et des accueils dits « de proximité », déterminés de façon aléatoire, pour participer à cette occupation illusoire du territoire.

Tous ces projets auront des conséquences sur la vie professionnelle et la vie personnelle des agents. Il est à craindre un impact dramatique et inévitable sur leur santé. Avec la retenue que cette situation exige, le suicide dernièrement d'une collègue, en poste au SIE d'Yvetot en Seine-Maritime, sur son lieu de travail, nous le rappelle cruellement. Il serait bon que les Directeurs se rappellent de leur responsabilité pénale à cet égard !

Car oui ! derrière les chaises et les emplois budgétaires, il y a des femmes et des hommes, des familles, des situations financières parfois complexes... Tout ne se résume pas à faire de simples économies budgétaires sur le dos, encore et toujours, de fonctionnaires qui subissent depuis bien trop longtemps le bon vouloir du pouvoir politique.

Dans un contexte où « la prévention des risques psychosociaux doit demeurer une priorité » (*Note d'Orientation Ministérielle 2019*), croyez-vous réellement que la santé physique et mentale des agents peut à tout le moins s'améliorer, lorsque la communication partielle qui a été réalisée reste approximative, tant sur les modalités organisationnelles (permanence des Maisons de Service au Public, conseillers auprès des collectivités...) que sur son calendrier d'application ?

Certes, vous nous répondrez que nous ne sommes qu'en phase de concertation, mais celle-ci, officiellement de 4 mois, s'est réduite à deux mois, du fait de la période estivale.

Les conséquences d'un projet sur les conditions de travail et la santé au travail constituent le coeur du débat en CHS-CT, qui doit être informé le plus en amont possible. Les représentants du personnel, le médecin de prévention, l'ISST, l'assistante sociale doivent pouvoir identifier les modifications et les changements prévisibles liés à un projet. Encore faut-il qu'ils en soient informés !

Le mal-être des agents du Ministère est accru, tant à cause de ces restructurations incessantes que de par la manière dont elles sont annoncées et menées. Tout ceci sera bien sûr aggravé par l'augmentation des suppressions d'emploi à venir. Pour ces raisons, les acteurs de prévention que nous sommes dénonçons ces projets et exigeons une meilleure prise en compte des agents.

Les représentants des personnels **FO DGFIP**, la **CGT Finances Publiques et SOLIDAIRES Finances Publiques** en CHS-CT de l'Ariège s'opposent également fermement au principe de fusion des instances prévu par la note d'orientation 2019. La perte d'un budget indépendant ne fera qu'aboutir à un affaiblissement des réalisations dans les domaines de l'hygiène, de la sécurité et des conditions de vie au travail, ce qui sera catastrophique et irréversible dans un contexte où les agents, plus en souffrance que jamais, font part de besoins fondamentaux.